



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fruits et légumes

Question écrite n° 71126

Texte de la question

M. Jacques Remiller interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur la mise en place d'un distributeur de fruits et légumes à l'ENESA de Dijon en janvier 2009. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les résultats de cette expérimentation.

Texte de la réponse

La mise en place d'un distributeur automatique de fruits et légumes (dafel) à l'ENESA de Dijon (nouvellement renommée AgroSup Dijon) en janvier 2009 est un projet qui a été soutenu par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Il vise à améliorer l'attractivité des fruits et légumes chez les étudiants en leur proposant un mode de vente adapté à leur mode de vie. L'installation à titre expérimental d'un dafel sur le site d'AgroSup Dijon s'inscrit dans le volet prévention et éducation pour la santé du projet de l'établissement. Ce projet a été accompagné d'une communication spécifique via le bureau des étudiants. Ce sont ainsi des fruits lavés, coupelles de fruits tranchés, soupes à réchauffer, etc. qui ont pu être mis à la disposition des étudiants. L'évaluation de cette expérimentation a permis de démontrer l'intérêt pour ce mode de distribution. Un effort doit encore être fourni pour diminuer le prix moyen des portions et en permettre le développement. Sur la base de ces résultats, les services du ministère chargé de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche travaillent avec la chambre syndicale nationale de vente et services automatiques (navsa) pour proposer ces dafel dans un grand nombre de lieux publics.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71126

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1601

Réponse publiée le : 27 avril 2010, page 4665